

2. Qualifier pour l'Emploi

Notre offre de formation se compose de deux grands dispositifs :

+ 2.1 Dispositif de « Remobilisation professionnelle »

Il s'agit de parcours de remobilisation destinés aux bénéficiaires du RSA et aux titulaires de contrats aidés en Parcours Emploi Compétences – PEC. Ces parcours s'inscrivent dans la perspective d'une insertion sociale et/ou professionnelle.

+ 2.2 Dispositif de Formations Métiers conduisant à des certifications reconnues :

▪ Certificat de qualification professionnelle (CQP)

Un Certificat de qualification professionnelle (CQP) est une certification créée et délivrée par une branche professionnelle. Il atteste de la maîtrise de compétences liées à un métier. Un certificat de qualification professionnelle (CQP) permet de faire reconnaître les compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier. A l'AFPAP, le CQP est délivré notamment pour les formations préparant aux métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, viennoiserie).

▪ Titres Professionnels

Le titre professionnel est une certification professionnelle, délivrée au nom de l'Etat, par le ministère du Travail. Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'un métier.

Les 58 titres professionnels à l'AFPAP comprennent différents niveaux de qualification :

- ✓ Niveau 3 (niveau CAP) ;
- ✓ Niveau 4 (niveau BAC) ;
- ✓ Niveau 5 (niveau BTS).

La majorité de nos formations métier débouche sur un titre professionnel couvrant une large gamme de secteurs d'activités : Bâtiment Travaux Publics, Hôtellerie/Restauration/Tourisme, Numérique, Tertiaire et Services, Mécanique Automobile, Horticulture Paysage, Services à la Personne, etc.

+ 2.3 Notre marque pédagogique

Notre approche pédagogique est centrée sur l'acquisition de compétences métier.

L'ancrage professionnel des situations d'apprentissage assure une **opérationnalité** immédiate dans l'emploi. Cet environnement de formation est animé par des formateurs/trices issus du monde de l'entreprise et formés à la pédagogie des adultes.

Les activités pédagogiques de l'AFPAP visent l'acquisition de **gestes techniques** et de **posture** professionnelle.

Les modalités d'évaluation se fondent sur le principe de la démonstration des compétences professionnelles à partir de mises en situation.

Ces fondamentaux constituent la force et la plus – valeur de l'AFPAP sur le marché de l'emploi.

Notre approche pédagogique repose sur 3 principes clés :

- **Apprendre un métier en situation professionnelle reconstituée en centre**
Nos plateaux de formation sont équipés de matériels et d'outils professionnels de manière à reproduire des situations de travail. Dans cet environnement les stagiaires apprennent des gestes et des comportements professionnels nécessaires à l'exercice du métier.

- **Apprendre par l'action**
Les stagiaires développent des compétences par le « Faire » et acquièrent progressivement la confiance en soi, des capacités d'agir avec efficacité et autonomie.

- **Apprendre par le collectif**
Les apprenants réalisent des tâches en collectif et confrontent leurs façons de faire pour favoriser la coopération, le partage de bonnes pratiques et la socialisation en milieu professionnel.

2.4 Nos modalités de formation

Nos formations sont organisées selon deux modalités :

- En présentiel en centre de formation,
- En blended learning en alternant des phases en centre et à distance (à domicile),

Toutes nos formations comportent des périodes en entreprise. Celles – ci renforcent les compétences acquises en centre et consolident l'expérience professionnelle.

2.5 Nos engagements

- Recruter des demandeurs de formation sans discrimination.
- Promouvoir la mixité dans l'accès aux métiers.
- Assurer un accompagnement individualisé pour sécuriser la réussite des parcours de formation.
- Soutenir la construction de compétences numériques dans toutes nos formations pour favoriser l'adaptation aux environnements professionnels digitalisés.
- Intégrer la dimension écologique propre à l'environnement du métier préparé.
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue